

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le rapport de la Commission d'enquête sur la gestion de la modernisation des systèmes informatiques de la Société de l'assurance automobile du Québec sera publié le 16 février 2026

Le huis clos pour les médias commencera à 9 h et le rapport sera publié à 11 h 30

Québec, 9 février 2026. – Le commissaire Denis Gallant rendra public le rapport et les recommandations de l'enquête publique sur la gestion de la modernisation des systèmes informatiques de la Société de l'assurance automobile du Québec le lundi 16 février 2026.

Les membres des médias sont invités à participer à un huis clos à l'Édifice Andrée-P.-Boucher, situé au 1130 Route de l'Église, dans la salle RC23, à Québec, où ils auront accès à une copie électronique sous embargo du rapport de la Commission. Il n'y aura pas de huis clos « virtuel » - les journalistes doivent se présenter en personne pour recevoir une copie sous embargo du rapport final.

Les membres des médias déjà accrédités pour couvrir les audiences publiques de la Commission seront admis dans le huis clos sans nouvelle accréditation. Les autres devront se faire accréditer. Les journalistes doivent apporter leur carte d'accréditation. Les membres des médias qui n'ont pas été préalablement accrédités pour couvrir les audiences publiques doivent soumettre une demande d'accréditation. Un formulaire et les détails de la procédure d'accréditation sont disponibles sur le site web de la Commission.

[Salle de presse - CESIS](#)

Pour être admis au huis clos, les membres des médias devront :

- Signer un engagement par lequel ils acceptent de respecter les conditions de l'embargo.
- Éteindre (ou mettre en « mode avion ») et entreposer tous leurs appareils de communication capables de transmettre et de recevoir des messages électroniques dans un local sécurisé. Les journalistes seront autorisés à apporter un ordinateur portable dans le huis clos, à condition qu'il soit mis en « mode avion ».
- Les journalistes pourront accéder à la salle du huis clos à compter de 9 h le 16 février 2026. Des exemplaires imprimés du sommaire du rapport seront distribués aux participants du huis clos à ce moment. Le rapport complet sera également disponible sur des clés USB.
- Les transmissions électroniques seront surveillées pendant le huis clos.

L'engagement est disponible sur le site web de la Commission. Les journalistes qui souhaitent assister au huis clos doivent lire et signer l'engagement à l'avance et l'apporter au huis clos avec eux.

L'embargo sera levé lorsque le commissaire s'adressera aux médias.

Le commissaire Gallant fera une déclaration aux médias dans la RC23 à 11 h 30 et les caméras seront admises. Le rapport sera publié sur le site web de la Commission à la même heure. La déclaration du commissaire sera diffusée en direct sur le site web de la Commission. Le commissaire ne répondra pas aux questions des médias et ne sera pas disponible pour des interviews de suivi.

Le gouvernement du Québec a créé la Commission d'enquête sur la gestion de la modernisation des systèmes informatiques de la Société de l'assurance automobile du Québec pour identifier les causes et circonstances des problèmes de gestion et de réalisation du programme CASA, et la connaissance des personnes en autorité de ces problèmes.

– 30 –

Source :

Joanne Marceau

Directrice des communications

joanne.marceau@cesis.gouv.qc.ca

581 984-4885